L'ABEILLE.

CONDITIONS :

[illegible] piastres par an—payables six mois d'a-[illegible]

[illegible] abonnement ne sera arrêté, à moins [illegible] les arrérages ne soient payés, et à moins [illegible] celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se [illegible] en anglais et en français, à raison d'une piastre pour carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de douze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des [illegible] raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR BALTIMORE.

Le brick [illegible], doublé et chevillé en cuivre, **VESTA**, capt. Sylvestre, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sans délai ; pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à

13 déc J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LE HAVRE.

Le navire (A. I.) **HENRY-LEE**, capitaine Prince, maintenant en chargement, peut prendre 300 balles de coton et quelques passagers, s'adresser à

LINCOLN & GREEN, ou à

13 déc T. NICOLET & CO.

POUR NEW-YORK—(*Paquebot du 20.*)
(Ligne de la Louisiane et de New-York.)

Le beau navire neuf **NATCHEZ**, capitaine REED, sera prêt à recevoir un chargement le 14, et partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la Place d'Armes, ou à

12 déc FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE *(passage seulement.)*

Le brick **GEORGE**, (A. I.) doublé et chevillé en cuivre, cap. SNOW, ayant toute sa cargaison prête, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant de bons emménagemens pour 3 ou 4 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à P. E. SORBE,

10 dec rue Royale, No. 118

POUR PORT-AU-PRINCE.

Le beau brick (paquebot) doublé et chevillé en cuivre, **GEN. VICTORIA**, capitaine Henry Bradley, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

10 déc J. W. ZACHARIE & CO.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick mexicain **LIBERAL**, fin voilier, capitaine A. MARAIS, doublé et chevillé en cuivre (A), ayant déjà une partie de son chargement engagée; pour le reste, ou pour passage (ayant une superbe chambre), s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à VICTOR DE LA COVA,

9 déc rue St.-Louis, no. 53.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire fin voilier **JOHN HALE**, capit. S. Crowell, partira dans le plus bref délai et peut recevoir 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

7 déc A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot neuf **JOHN SARGEANT**, capit. Yandyke, est maintenant en déchargement, et sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours, pour lequel ou pour passage, s'adresser à bord ou à

7 déc SAM. C. BELL, rue du Canal

POUR BORDEAUX.

Le navire français, fin voilier **TRINITE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine BETTUS, sera expédié sous peu; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 15 ou 20 passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à

P. E. SORBÉ,

6 déc—15 rue Royale, No. 118.

A FRETER,

La belle goëlette **PATRIOT**, capitaine Nye, du port de 111 tonneaux ou environ 800 barils. S'adresser, à bord, en face de la maison Marigny, ou à

5 déc STETSON & AVERY.

POUR LA MOBILE *(Paquebot régulier.)*

La goëlette neuve **LOUISIANA**, fine voilière et doublée en cuivre, capitaine A. Smith ; elle est prête à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à TOURNÉ & BECKWITH,

3 déc Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LA HAVANE.—Le brick espagnol **ISABELLA Y JUAN**, capitaine Beyga, mettra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord,

2 décembre J. W ZACHARIE & CO.

A FRETER.

Le beau brick neuf **ANGOLA**, doublé en cuivre, capit. Dicket, du port de 350 boucauts de sucre. S'adresser à

20 nov. LINCOLN & GREEN.

A FRETER.

La goëlette **TEMPERANCE**, capitaine Cooper, de 125 tonx., portant environ 1000 barils ou 200 boucauts, s'adresser à W. G. HEWES,

28 nov rue du Camp, No. 9.

OCCASION POUR CAMPECHE.

Un bâtiment anglais, ou américain de 250 à 300 tonneaux, pourra prendre un chargement de bois de teinture, et de là se rendre à Cork, et à un autre marché; s'adresser à [26 nov] J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick neuf **ROLLA**, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 bts. de sucre. S'adresser à

22 nov. WM. G. HEWES.

Habillemens à la mode.

No. 38, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir un nouvel assortiment d'Habillemens à la mode, de toutes variétés. Ils invitent les personnes qui achètent habituellement dans leur magasin, et le public en général, à venir les examiner. Ces marchandises seront vendues *à bon marché*, en gros et en détail, et à des termes accommodants.

Ces articles récemment constaté par tous les pratiques.

17 déc WM. G. NORRIS & Co.

FARINE & WHISKEY.—400 barils farine fraîche superfine (T do bonnes marques, 60 dito whiskey, bon goût. A vendre par

17 déc STETSON & AVERY.

JAMBON & PORC.—15 barriques jambon, 150 barils porc, morceaux mélangés, propres à la consommation d'une habitation ; on le vendra à bon marché pour clôre une consignation.

17 déc STETSON & AVERY.

M[illegible] caisses chandelles, rue blanche et bleue, 25 barils huile de baleine raffinée. A vendre par

déc STETSON & AVERY.

PLANCHES PLATES & FOIN.—Formant la cargaison du brick Active, en débarquement et à vendre par

LINCOLN & GREEN.

LIGNE DE PAQUEBOTS.
ENTRE NEW-YORK & LA NLLE.-ORLEANS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août,

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

AVIS.

ATTENDU que William F. Palfrey, ex-shériff de la paroisse de St. Martin, s'est adressé à moi et m'a demandé la cancellation des *treize effets suivants ; savoir :—Un billet* de sept-mille-cinq-cents piastres, souscrit par lui, comme shériff, le 29 octobre 1822, conjointement avec Isaac L. Baker, John Brownson et John Palfrey, ses cautions—Le second, comme collecteur des taxes, de treize-mille-cent-quatre-vingt-sept piastres et vingt et-un cents et quart, souscrit par lui le 21 décembre 1822, conjointement avec David Bees, John Muggah, Wm. Greig, Thos. B. Brashear, Robt. Perry et Judiah D. Nixon, ses cautions —Le troisième, comme shériff, de sept-mille-cinq-cents piastres, souscrit par lui le 10 février 1823, conjointement avec John Brownson, John Palfrey et M. Arail, ses cautions—Le quatrième, comme collecteur des taxes, de huit-mille-deux-cent-quatre-vingt-treize piastres et vingt-huit cents, souscrit par lui le 22 novembre 1823, conjointement avec Ramson Eastin, Isaac L. Backer, John Muggah et Wm. Greig, ses cautions—Le cinquième, de dix-mille-cent-soixante-deux piastres, souscrit par lui, comme collecteur des taxes, le 18 décembre 1824, conjointement avec R. Eastin, John Muggah, Isaac L. Baker et Wm. Greig, ses cautions—Le sixième, comme collecteur des taxes, de huit-mille-sept-cent-dix piastres, souscrit par lui le 20 décembre 1825, conjointement avec Isaac L. Baker, Raymond François et David Weeks, ses cautions—Le septième, comme shériff, de cinq-mille piastres, souscrit par lui le 7 février 1826, conjointement avec John Brownson, M. Arail et John Palfrey, ses cautions—Le huitième, comme collecteur des taxes, de dix-mille-neuf-cent-cinq piastres, souscrit par lui le 23 décembre 1826, conjointement avec Isaac L. Baker, David Weeks, J. J. Rousseau et Wm. Greig, ses cautions.—Le neuvième, comme shériff, de cinq-mille piastres, souscrit par lui le 12 février 1827, conjointement avec John Palfrey, John Brownson et M. Arail, ses cautions. —Le dixième, comme collecteur des taxes, de douze-mille sept cent-quatre-vingt-seize piastres, souscrit par lui le 26 décembre 1827, conjointement avec Wm. Greig, David Weaks, J. J. Rousseau et J. L. Baker, ses cautions—L'onzième, comme collecteur des taxes, de treize-mille-neuf-cent-dix-huit piastres, souscrit par lui le 10 janvier 1829, conjointement avec David Weeks, Wm. Greig et Léonard S. Smith ses cautions.—Le douzième, comme shériff, de cinq-mille piastres, souscrit par lui le 2 mars 1829, conjointement avec John Brownson et John Palfrey, ses cautions—Et le treizième, comme collecteur des taxes, de quinze-mille-neuf-cent-soixante piastres et quarante-trois cents, souscrit par lui le 9 janvier 1830, conjointement avec David Weeks, Léonard J. Smith et Wm. Greig, ses cautions :—

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits effets ne seraient pas cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nelle. Orléans, le 16 décembre 1831, et dans la cinquante sixième année de l'indépendance des Etats-Unis.

A. B. ROMAN,
Gouverneur,

Par le gouverneur.

THO. F. M'CALEB,
19 déc—30 Secrétaire d'Etat.

PERDU—Hier soir, une jeune CHIENNE d'arrêt, de 6 ou 7 mois, ayant des tâches moucheées et la queue longue. Elle répond au nom de BELARDE. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la ramènera à son propriétaire, rue Royale, No. 103. 13 déc

Chapeaux à la mode, souliers etc.

Le soussigné, rue de la Levée, No 89, seconde porte après le coin de la rue Jefferson, a reçu par le paquebot Natchez, un assortiment de chapeaux d'hommes et d'enfants, de la dernière forme et de différentes qualités; aussi une quantité de souliers, bottes, brodequins et habillemens.

Il vendra à bon marché, à la douzaine, des bonnets écossais de grande dimension.

13 déc MALCOLM M'CALLUM.

20 barriques FROMAGE de Gonhen, à vendre par

9 déc DUCROS & MORPHY.

LOTERIE
DE
L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
23EME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 31 Décembre.
GROS LOT
10,000 Piastres !!!!

1 LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	"	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
621	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLET..... 2
QUARTS DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** ;—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

12 déc J. B. FAGET, *Directeur.*

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Delight, de Marseille, et offrent à vendre en gros et en détail :

15 balles Allemandes ; 100 paniers Huile d'olive, grandes bouteilles ; 5 *jarres fruits cristalisés et nougat* ; 2 jarres saucissons ; 2 jarres dattes et brignons ; 12 caisses de 20 pots thon mariné ; 120 liv. truffes marinées, en petits barils ; 45 caisses vermicelle, macaroni et lazaïgne ; 34 douz. paillassons de toutes grandeurs pour les appartemens.

En magasin, reçu par le Havre et par Bordeaux :—prunes fraîches saucissons de Lyon ; Fromage pâte grasse, do. de Gruyère, do. croute rouge ; ananas, framboises, fraises, cérises conservées ; sardines à l'huile et au beurre ; pâtés truffés, lièvres, cailles, perdrix, pluviers, foies gras de Strasbourg ; truffes conservées ; cages et paniers toutes sortes de graines pour oiseaux; marasquin, guignolet, liqueurs assorties; liqueur parisienne des 27, 28 et 29 Juillet.

Aussi :—50 caisses pétards, qu'ils vendront en gros et en détail, dans leur magasin encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

19 déc. CLAPIER & MICOUD.

A vendre—deux beaux Billards de seconde main, s'adresser rue Jefferson No. 30 ou à

19 déc—12 C. KOSSELIUS.

BOUCAUTS DE MELASSE.—160 boucauts en débarquement du navire Liberty, à vendre par

19 déc YORKE, MACALESTER & Co.

GRAISSE.—185 barillets Graisse ferme, de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Criterion, à vendre par

TOURNÉ & BECKWITH,

19 déc Nlle. Levée no. 15

SEL.—1000 sacs Sel fin et gros, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH.

19 déc Nlle. Levée no. 15.

CHOPPAS.—Une caisse de Mouchoirs Choppas, superfins, à vendre par

19 déc WM. G. HEWES, rue du Camp.

EN débarquement du navire Cassander, du Hâvre, 125 paniers Champagne, de la marque A. JOLY, à vendre par

16 déc THEOD. NICOLET & Co.

RECEMMENT reçus,—80,000 excellents CIGARRES de la Havane, la plus grande partie sont en quarts de caisses, marqués, en caisses et demi-caisses.

VICTOR DE LA COVA,

16 déc rue St.-Louis, No. 53.

SALPETRE.—92 sacs Salpêtre, en débarquement et à vendre par

10 déc STETSON & AVERY.

BECHES et PELLES.—50 douz. Nos. 1 et 2 ; 50 do. pelles garnies en acier ; 9 do à manches longs, de la manufacture de S. B. Roinland, de Philadelphie, en débarquement et à vendre par

15 d YORKE, MACALESTER & CO.

80 bts. sucre, première qualité, livrables à la Pointe-Coupée, à vendre par

15 dec. A. QUERTIER & BOUTIN.

MAGASIN DE MODES,
No. 30, rue Conti.

LE soussigné a l'honneur de faire part aux dames qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de BERRETS en velours de différentes couleurs, et en crêpes garnis de blondes et plumes d'autruches ; CHAPEAUX en velours noir et de différentes couleurs ; BONNETS de tulle, garnis en blondes et fleurs.

14 déc ADOLPHE GILLY.

BEURRE.—66 jarres Beurre frais, de l'Ohio, contenant de 20 à 40 liv. chaque, arrangé expressement à l'usage des familles, en débarquement du bateau-à-vapeur Planet, à vendre par

14 déc STETSON & AVERY.

BRIQUES A FOURBIR.—22 caisses Briques à fourbir, de bonne qualité, récemment reçues et à vendre par

14 déc STETSON & AVERY.

FARINE, WHISKEY, JAMBONS.
200 bls. farine superfine, 36 do. whiskey, 800 jambons couverts en toile, sur la levée, reçus et à vendre par

14 déc YORKE, MACALESTER & Co.

TOILE A DRAPS.—58 balles Toile à draps brune, 4-4, 12 do. do. blanche do. En débarquement du navire Liberty, et à vendre par

14 déc YORKE, MACALESTER & Co

MAGASIN DE VOITURES,
Rue de la Douane, No. 14.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages du nord, sept Voitures et une Barouche élégante et d'un travail complètement achevé, dans le genre anglais, et avec des harnais pour quatre chevaux ; elle est garnie en drap. Aussi, plusieurs Barouches pour un et deux chevaux.

13 déc M. WALTON.

90 SACS Salpêtre en débarquement vendre par

13 déc LINCOLN & GREEN.

VOITURES.—En débarquement du navire John & Elizabeth, deux Désobligeants légers. Aussi, un assortiment de Voitures aussi bonnes qu'aucunes de celle qui se trouvent en cette ville. M. WALTON,

13 déc rue de la Douane, No. 15

31 BARILS Rum de la Nouvelle-Angleterre récemment reçus, et à vendre par

13 déc GRAY, DURRIVE & CO.

WHISKEY &c—50 barils whiskey, 60 do pure prime et 20 do beuf prime, en magasin et à vendre par

GRAY, DURRIVE & co.

13 déc 38 Nouvelle-Levée.

300 BARILS farine fraîche, à vendre par

13 déc TOURNÉ & BECKWITH.

BEURRE.—40 barillets Beurre, venant directement des Prairies, en débarquement du navire Natchez, à vendre par

13 déc. STETSON & AVERY.

PARAPLUIES.—Le soussigné a reçu par le navire *John Sergeant*, un assortiment général de parapluies de coton, de satinet, de gros-de-Naples, &a, qu'il offre de vendre à des conditions raisonnables.

JOSEPH C. SPRENGER.

12 déc rue de Chartres, No. 37,

BRIQUES.—10 milliers BRIQUES de Baltimore, de Berry, en débarquement du navire Merrimack et à vendre par

7 déc SAM. P. MORGAN & Co.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 janvier 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour compte de la succession de feue Dame Clary de Grozy veuve Amy. Une négresse nommée Eulalie, âgée de 23 ans, cuisinière, adonnée au vice du maraîchage ; 4 terrains, dans l'îlet formé par les rues Ursulines, Marais et chemin du Bayou : le 1er. formant l'encoignure, ayant 30 pieds de face au chemin du Bayou et 120 pieds de face à la rue des Marais : le 2me. ayant 30 pieds de face au chemin du Bayou, sur 120 pieds de profondeur: le 3me. ayant 45 pieds de face à la rue des Marais, sur 60 pieds de profondeur : le 4me. ayant 45 pieds de face à la rue des Marais, sur 60 pieds de profondeur. Conditions :—L'esclave à 6 mois de crédit, et les terrains à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque jusqu'à parfait paiement, les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 déc.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 de janvier 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Esteven A. Nerac :

Un Lot de Terre situé au faubourg Ste.-Marie, rue Hevia, ayant 15 pieds de face, sur 180 pieds de profondeur, d'où le dit terrain ouvre et mesure 30 pieds, borné d'un côté par la propriété de Mr. L. Millaudon, et de l'autre par celle de Mr. J. W. Zacharie.

Conditions—comptant.

Par ordre de la Cour,

8 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Hendricks, une négresse nommée Thema, âgée d'environ 40 ans, et Patty, négresse d'environ 30 ans.

Conditions—12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. Feraud, not. pub. aux frais des acquéreurs. 8 déc

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 30 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Antonio Acosta : Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Craps et Union, ayant (mesure française) 25 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Marianne Desillets, f. de c. l., et de l'autre côté par celle de A. Castor, h. de c. l.; avec les édifices en bois qui sont dessus. Conditions :—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Julie Boize, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Bagatelle, [faubourg Marigny], ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre attenant au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre attenant au premier lot, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur.

Par ordre de la Cour,

MARMIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 24 nov.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi, 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compt de la succession de feu Marin Giret, à midi, une négresse nommée Dina, âgée d'environ 14 ans.—Conditions: 1-2 comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billet endosé à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,

6 déc MARTIN BLACHE—Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux not. public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boize, alias Bozio f. de c. l., une négresse nommée Julie, âgée d'environ 40 ans, bon sujet, avec son enfant nommé Joseph, âgé d'environ 10 ans, très intelligent. Conditions 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 nov

200 barils Vin de Madère, imitation française, à vendre par

12 déc J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par

12 déc J. MAGER.

CIRE.—14 bls. cire du Kentucky, à vendre par

12 déc YORK, MACALESTER & CO.

IL a été perdu une valise noire, ayant des fermetures d'acier; elle contenait $15 en billets de banque, et $2 en argent. La personne qui l'aurait trouvée, obtiendra une récompense libérale en voulant bien la remettre rue de Chartres, No. 113. 10 déc.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, New-York et Philadelphie, à vendre par

10 déc. P. E. SORBÉ.

IL manque à bord du navire **MARENGO**, 18 barillets de clous, marqués C. L. S.—La personne qui les aurait reçus par méprise, est priée d'en avertir les consignataires du dit navire, soussignés, rue Toulouse, No. 57.

10 déc H. PERRET & CHARBONNET.

SE VENDEN—Cuerdas y generos para embalar, de varias calidades. Dueño, razon.

YORKE, MACALESTER Y Cia.

10 de dic. calle de Camp No. 65

CERA.—Se venden 14 fardos de Cera de Kentucky.

YORKE, MACALESTER Y Cia.

10 de dic. calle de Camp No. 65.

UN très-joli assortiment de Papier à Tenture, avec des devants de cheminées, et une vue de la révolution, à vendre en gros et en détail à un prix très modéré ; chez Mr. Fremoux, rue Royale, No. 315, au coin des rues Ursulines,

[14 déc.—7] V. HEBERT.

REMEDE SUPERIEUR ET EFFICACE

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a visitées et guéries.

RAPALLO.

Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours.

LOUISE ARDOUIN.

Je certifie que M. Ju. Rapalo a rendu la vue à ma sœur, dont elle était affectée depuis 6 ans, au point d'avoir eu besoin d'un côton. Elle est parfaitement guérie. Je ne puis que me louer du traitement de M. Rapalo.

J. B. SIMILIEN.

Je, soussigné, déclare avoir guéri, dans l'espace de six jours, la vue à M. Challot qui pouvait à peine voir à dix pas devant lui. Il me refuse sa signature, comme beaucoup d'autres; mais M. Berlet, son beau-fils, et M. Ferdinand Duroy attestent qu'il y voit parfaitement bien.

N. Orléans, le 20 janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue par son traitement, dans l'espace d'un mois. Je suis âgée de soixante cinq années, et depuis environ cinq ans mes yeux étaient très affertés, je pouvais à peine me conduire; ma vue est parfaitement rétablie. Je ne puis que me louer du traitement du susdit.

N. Orléans, 17 juillet 1831

13 déc FÉLICITÉ ARNOULL.

HUILE D'OLIVE, ayant droit au *drawback*.—103 paniers de 12 bouteilles chaque et 200 do. de 6 dito, Huile d'Olive fraîche et de toute première qualité, en débarquement du brick Delight, à vendre par

F. PERRET,

8 déc rue Toulouse, no. 62.

FERBLANTERIE &C.—100 caisses de ferblanc, et 50 morceaux d'acier, récemment reçus et à vendre par

8 déc WM. G. HEWES, rue du Camp.

VR. ROUMAGE offre à vendre, reçues par l'Indien, de Nantes,

500 boîtes Sardines à l'huile,
200 bouteilles Fraises et Framboises. 7 dé

800 gallons *HUILE DE BALEINE*, de qualité supérieure, pour l'usage des familles, récemment reçue et à vendre en détail.

JAMES S. SHAW,

7 déc droguiste

GRAINES DE JARDINAGE.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Natchez, un assortiment général de graines de jardinages, de la récolte de 1831.

VALSIN VIGNAUD,

Rue Conti, No. 56, vis-à-vis la Banque de Louisiane. 7 déc

RAISIN ET FROMAGE.—100 caisses raisin frais, 7 barils fromage de Goshen, en débarquement du navire Natchez, et à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,

7 déc nouvelle levée, no. 15

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—189 pièces toile du Kentucky, et 667 rouleaux cordes de première qualité, à vendre par

7 déc FOSTER & HUTTON.

REÇU par le navire Dewitt Clinton, de New-York, une caisse Crêpe noir, large lisière et de toute première qualité, à vendre par

F. PERRET,

6 déc rue Toulouse, no. 6

AVIS.—On recevra jusqu'au 25 du courant, des propositions pour approvisionner de bois pour un an, à commencer du 1er janvier 1832, les remorqueurs à vapeur le *Whale*, le *Shark*, le *Porpoise*, et le *Grampus*, ou un seul.

Le bois devra être sec, de première qualité, et délivré à bord aux endroits qui seront convenus, quand il sera nécessaire ; et il sera payé dès qu'il sera rendu à bord. Les personne qui seraient disposées à contracter, pourront recevoir de plus amples informations en s'adressant à

6 déc FOSTER & HUTTON.

AVIS.—Le bateau de remorque SHARK, a ramassé dans les marais, à l'est de la passe du S. O., 65 pains de cire blanche, dont 57 portent la marque : "W. Jackson, N. York," et 8, celle de "Bath."

Les personnes qui ont des droits à ces objets, sont invitées à s'adresser aux soussignés d'ici à dix jours; car s'ils ne sont pas réclamés durant ce laps, ils seront vendus pour compte de qui il appartiendra.

10 déc FOSTER & HUTTON.

LES soussignés se proposent d'offrir en vente publique au mois de Mars ou Avril prochain, toute l'étendue de terres cultivables composant l'habitation de Mde. Marigny Livaudais, de même que toute la batture, divisée en Ilets. Ils recevront en attendant les propositions qui pourraient leur être faites pour traites de partie ou de la totalité à l'amiable. S'adresser à Mr. Charles Papet, ou à

6 déc. PERRET & CHARBONNET.

CHARBON DU SCHUYLKILL.—Les soussignés ont à bord du brick Commerce de Philadelphie, et offrent à vendre cent seize tonnes de Charbon, qu'ils vendront par petits partis pour la convenance des familles et autres. Le bâtiment est amarré vis-à-vis la rue Jefferson.

LAUVE & BENEDICT,

6 déc-3 rue des Communes, no. 58.

FOIN.—80 balles foin de première qualité, en débarquement du navire Natchez, de New York, à vendre par

6 déc FOSTER & HUTTON.

LARD ET JAMBON.—10 bts. jambons de Cincinnati supérieurs, 30 do. lard, à vendre par YORKE MACALESTER & co,

6 déc rue du Camp No. 65

2 caisses crépon ecarlate, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Bacchus. 20 barils sucre en pains, à vendre par

6 dec A. QUERTIER & BOUTIN.

400 barriques de CHAUX de Thomaston, en débarquement de la goëlette Patriot, à vendre par

3 déc STETSON & AVERY.

FUTAILLES.—70 Jeux de Futailles en bon état, à vendre par

3 dec LINCOLN & GREEN.

A louer immédiatement.—Le magasin à trois étages, situé rue de la Douane entre Chartres & Levée, dernièrement occupé par le Louisiana Advertiser. S'adresser à Mr. McDougol sur les lieux, ou à

F. P. DUCONGE,

3 dec Encoignure Chartres & Conti.

A VENDRE.—Un beau billard avec toutes ses dépendances. S'adresser chez Mr.

30 nov KOSSELIUS.

SUCRE DE LA NOUVELLE RECOLTE.—50 boucauts, de première qualité, en bon état pour être embarqué, à vendre sur une habitation, à 4 milles de la ville, par

nov. DUCROS & MORPHY.

A VENDRE.—L'établissement très avantageux et connu sous le nom d'Hôtel de la Douane. S'adresser à

GUILLAUME, restaurateur,

30 nov rue d'Orléans.

A VENDRE par les soussignés, 2 caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté exprès. Cette marchandise a droit au *debenture*.

A. QUERTIER & BOUTIN,

22 no rue Royale, No. 15

VENTES PAR LE MARSHAL.

P. E. Forstall et autres vs. Curtis Clay.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi, 17 janvier 1832, à midi, à la Bourse, une mulatresse nommée Marinda, et ses deux enfans, un nouvellement né, depuis la saisie faite dans l'affaire ci-dessus.

19 déc L. DAUNOY, marshal.

Leon Hemino vs. Mlle. Drouet, f. de c. l.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 29 décembre, à 4 heures, au Principal, 4 candelabres, 4 tables, 1 armoire, 2 bois-de-lit, 1 paire de fer-à-repasser, 6 chaises, 1 chandelier, 2 pièces manteaux-de-cheminée, 1 lot ustensils de cheminée, et autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus, L. DAUNOY,

19 déc marshal.

Raphaël Manson vs. S. C. Young.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre courant, à 4 heures, au Principal, 2 sophas saisis dans l'affaire ci-dessus. 13 déc L. DAUNOY, marshal.

John Wilson et autres contre capt. Hemphill la goëlette Maria-Louisa et ses propriétaires.

EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre, à midi, à la bourse, la goëlette Maria-Louisa, ses agrès et apparaux &a. &a. saisie dans l'affaire ci-dessus.

23 nov. L. DAUNOY, marshal.

BATA